

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 janvier 2019

Keolis renouvelé à Montargis

- **Le 20 décembre 2018, l'Agglomération Montargoise a renouvelé sa confiance au Groupe Keolis pour l'exploitation et le développement de son réseau de mobilités Amelys.**
- **Ce nouveau contrat de délégation de service public, d'une durée de 6 ans, a débuté le 1er janvier 2019. Il générera un chiffre d'affaires cumulé prévisionnel de 25 millions d'euros.**
- **Keolis accompagnera l'Agglomération Montargoise dans la refonte de son réseau de transport urbain, et dans l'intégration des nouvelles formes de mobilités.**
- **D'ici à 2024, Keolis s'engage à augmenter le nombre de voyages de 16% sur l'ensemble du réseau.**

Opérateur historique du réseau Amelys, Keolis a de nouveau été choisi à l'issue d'un appel d'offres, par l'Agglomération Montargoise pour assurer la gestion du réseau de mobilités, qui dessert 15 communes de l'agglomération (65 000 habitants).

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public (DSP), d'une durée de 6 ans, Keolis aura en charge l'exploitation et le développement du réseau de bus, le service de transport dédié aux personnes à mobilité réduite, ainsi que l'intégration des nouvelles mobilités (covoiturage, autopartage et vélo).

Instauration de la gratuité pour les scolaires

L'Agglomération Montargoise a décidé d'instaurer la gratuité du transport pour les scolaires, à raison d'un aller-retour quotidien en période scolaire, aux horaires d'ouverture et de fermeture des établissements. Les familles s'acquitteront simplement de 25 euros de frais de dossier annuels par enfant. Cette mesure, qui entrera en vigueur dès la rentrée 2019, a pour but d'améliorer le pouvoir d'achat des familles, et de faciliter l'accès à l'enseignement pour tous les élèves. En complément, pour les familles désireuses d'offrir à leurs enfants une mobilité toute l'année, quelle que soit la période, un abonnement illimité continuera à être proposé.

Lancement d'une politique vélo ambitieuse

L'Agglomération Montargoise a voulu lancer une politique cyclable très ambitieuse, qui se traduira dès 2019 par :

- La construction de 3 stations vélos sécurisées en gare SNCF, à l'hôpital et au Port St Roch
- La construction de 3 stations vélos supplémentaires situées le long de l'itinéraire de la vélo-route Scandibérique
- Le déploiement de 230 vélos à assistance électrique (VAE) et trottinettes électriques en location longue durée
- La mise en œuvre de 25 stations d'arceaux de stationnement vélos, sur l'ensemble du territoire.

Une mobilité plus durable

L'Agglomération Montargoise a souhaité le déploiement de plateformes d'autopartage et de covoiturage, dont une offre Cmabulle, solution innovante et collaborative permettant aux familles de mutualiser en toute sécurité les déplacements scolaires et extrascolaires de leurs enfants grâce à une application de mise en relation. Avec la création d'aires de covoiturage à des emplacements stratégiques, ces nouvelles offres permettront aux Montargois de se déplacer plus aisément, et faciliteront la mobilité des personnes résidant en zone périurbaine.

En complément, l'AME a souhaité poursuivre la certification environnementale ISO 14001 des activités du réseau Amelys, et intégrer dès 2019 des véhicules électriques pour réduire l'impact environnemental de son service de transport à la demande. Un plan d'investissement volontariste est également programmé, pour rajeunir le parc d'autobus avec des véhicules neufs aux dernières normes environnementales en matière de réduction des émissions polluantes.

Une billettique innovante

Dès 2019, un système billettique innovant sera déployé sur l'ensemble de la flotte de véhicules, intégrant une fonctionnalité de paiement par carte bancaire inédite pour un réseau urbain de ville moyenne en France. Cette innovation modernisera et facilitera l'accès aux bus afin de soutenir la progression de la fréquentation attendue par l'AME.

D'ici à 2024, Keolis s'engage à augmenter le nombre de voyages de **16%** sur l'ensemble du réseau, et à faire progresser de manière significative la part modale du réseau Amelys sur le territoire de l'agglomération montargoise.

Éléments clés du nouveau contrat

25 millions d'investissement financier en faveur du transport public
230 vélos à assistance électrique (VAE) en location longue durée
6 nouvelles stations vélos
Gratuité pour les scolaires
Quadruplement du nombre de passages à la gare SNCF
+ 16 % d'augmentation du nombre de voyages

Le réseau Amelys (actuel) en quelques repères

5 lignes de bus régulières
1 million de kilomètres parcourus par an
2,4 millions de voyages en 2017
+30% d'augmentation de fréquentation entre 2007 et 2017

Keolis

Pionnier dans le secteur des transports publics, Keolis s'associe aux décideurs publics pour faire de la mobilité partagée un atout pour les villes et leurs communautés. Reconnu à l'international comme l'opérateur numéro un des tramways et des métros automatisés, Keolis adopte une approche innovante avec tous ses partenaires et filiales (Kisio, LeCab, EFFIA, Keolis Santé et Cykleo) afin de développer de nouvelles formes de mobilité partagée et sur mesure, et renforce son cœur de métier à travers un éventail de modes de transport incluant des trains, bus, cars, trolleybus, véhicules de location privés partagés, navettes fluviales, ferries, vélos, services d'autopartage, véhicules électriques autonomes et téléphériques urbains. En France, Keolis est aujourd'hui le numéro un dans les services de transport médicaux grâce à la création de Keolis Santé en juillet 2017. Le Groupe est également le numéro deux du stationnement à travers sa filiale EFFIA.

L'entreprise est détenue à 70 % par la SNCF et à 30 % par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Keolis emploie 63 000 personnes dans 16 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros en 2017. Chaque année, plus de 3 milliards de voyageurs à travers le monde empruntent les services de mobilité partagée de Keolis.

**Établi historiquement en France, Keolis a développé ses activités en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Qatar, en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis.*

CONTACT

Céline Pasqualini

Directrice des relations médias

01 71 32 93 01

celine.pasqualini@keolis.com

www.keolis.com

Nicolas Clément

Chargé des relations médias

01 71 32 97 03

nicolas.clement@keolis.com

www.keolis.com